

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit : BM-Endo Fixateur

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage(s) recommandé(s) : Prêt à utiliser, solution fixateur pour radiographique dentaire

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : N.A.K.P Foto Inc.
2575 De Miniac.
Ville Saint Laurent, Québec H4S 1E5
Canada

Distributeur: Groupe B.M. Inc.
5890 av. de Monkland, bureau 16
Montréal, Québec, H4A 1G2
Canada

Adresse Url : www.nakpfoto.com

Adresse Url : <http://www.bmcanada.ca>

Email: paul@nakpfoto.com

Email: info@bmcanada.ca

Tel (514) 932-8057

Tel: (514) 738-5200 Sans frais au Canada 1-800-561-9818
Fax: (514) 738-2290

Numéro d'appel d'urgence

Cordonnées d'Urgence: 1-800-463-5060 Centre antipoison du Québec, Canada

Notes:

Alors que cette solution de qualité photographique est généralement sans danger et de haute performance lors de l'utilisation normale tel qu'indiqué dans les instructions sur l'étiquette et d'après les directives dans cette FDS, cette FDS contient également de l'information essentielle à la manutention sûre et l'utilisation appropriée de ce produit dans des grandes usines de production, conditions en milieux industriels ainsi que pour des expositions exceptionnelles et accidentelles tel que de grands déversements. Cette FDS devrait être conservé et mise à la disposition des employés et autres usagers de ce produit.

Section 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification du SGH pour le mélange :

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (danger chronique) - Catégorie de danger 3

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (danger aigu) - Catégorie de danger 3

Lésions oculaires graves - Catégorie de danger 1

Toxicité Aiguë Oral - Catégorie de danger 4

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes :



Mentions d'avertissement :

Danger

Mentions de danger :

Nocif en cas d'ingestion.
 Provoque des lésions oculaires graves.
 Nocif pour les organismes aquatiques.
 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention

Se laver mains soigneusement après manipulation.
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 Porter des gants de protection, protection oculaire.

Réaction

Appeler immédiatement un médecin.
 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON, médecin en cas de malaise.
 Rincer la bouche.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Élimination

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales. Éliminer le récipient conformément aux réglementations locales.

Section 3. Composition/informations sur les composants

Substances

Aucune donnée disponible pour cette section.

Mélanges

Identifiants	Composants	Pourcentage	Classification
1762-95-4	Ammonium Thiocyanate	30%	
7783-18-8	Ammonium Thiosulfate	15%	
7361-90-5	Sodium Bisulfite	5%	

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec les yeux

Maintenir les paupières ouvertes pour assurer un rinçage adéquat. Rincer immédiatement avec de l'eau propre à basse pression pendant plusieurs minutes. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Contact avec la peau

Laver soigneusement les zones contaminées avec de l'eau.

Ingestion

En cas d'ingestion de grandes quantités, emmener immédiatement la personne exposée à l'hôpital. Rincer la bouche avec de l'eau. Montrer la fiche de données de sécurité au médecin traitant. Appeler un centre antipoison, un médecin ou des services médicaux. NE PAS FAIRE VOMIR.

Inhalation

Si après l'inhalation, vous ne vous sentez pas bien, consulter un médecin. Transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible pour cette section.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Le milieu approprié suggéré: Mousses à base d'alcool ou de type universel. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.

Le produit n'est pas inflammable ni combustible.

Moyens d'extinction inapproprié

Aucune donnée disponible pour cette section.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'incendie/de décomposition: Évacuer la zone. Les vapeurs ou poussières sont corrosives pour la peau et les yeux. Gaz très toxiques.

Produits de combustion dangereux

oxydes de soufre. ammoniac (NH₃). cyanures (CN). sulfure d'hydrogène (H₂S).

Conseils aux pompiers

Mesures de Protection dans la lutte contre l'incendie

Porter des lunettes de protection pour éviter tout contact avec les yeux. Porter un appareil respiratoire autonome.

Précautions spéciales pour les pompiers

Aucune donnée disponible pour cette section.

Autres

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ventiler la zone du déversement. Porter des gants résistant aux produits chimiques appropriés. Porter des lunettes de protection pour éviter tout contact avec les yeux.

Précautions pour l'environnement

Éviter la contamination du sol et des eaux de surface.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir et transférer dans un récipient pouvant être fermé sans éclaboussures ni production de poussières / brouillards, pour élimination par une méthode appropriée.

Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Protéger contre tout dommage physique. Des postes de lavage oculaire et des douches sont recommandées dans les endroits où le produit est stocké en grandes quantités. Pour toute utilisation de petits volumes, s'assurer qu'il y a un évier à proximité que les employés pourront utiliser pour rincer leurs yeux de façon appropriée en cas de contact accidentel avec les yeux. Garder le récipient hermétiquement fermé.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Indications concernant le stockage commun

Conserver à l'écart: Lumière directe du soleil.

Garder le récipient hermétiquement fermé. Stocker dans un endroit frais et sec. Des postes de lavage oculaire doivent être facilement accessibles où ce produit est stocké, manipulé ou utilisé.

Emballage approprié

Stocker dans le récipient / emballage d'origine.

Matières incompatibles

Aucune donnée disponible pour cette section.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Paramètres de contrôle pour les composants

Ammonium Thiosulfate

OSHA PEL 15 mg/m³, Mist.
5 mg/m³, particules respirables.

ACGIH (TLV) Non établi.

Ammonium Thiocyanate

ACGIH

TLV 4.7 ppm

NIOSH

TWA 4.7 ppm

OSHA

PEL 10 ppm 8h

Sodium Bisulfite

OSHA

TWA 5 mg/m³ 8 hour, TWA

TWA

5 mg/m³ Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, annexe 1, partie 1 : Valeurs d'exposition admissibles (VEA) pour les contaminants en suspension dans l'air

5 mg/m³ OEL, Canada, Alberta

5 mg/m³ OEL, Canada, Ontario (TWAEV)

5 mg/m³ OEL, Canada, British Columbia

Limites d'exposition professionnelle

Mesures générales de protection et d'hygiène

Des postes de lavage oculaire sont recommandées dans les endroits où le produit est stocké en grandes quantités. Pour toute utilisation de petits volumes, s'assurer qu'il y a un évier à proximité que les employés pourront utiliser pour rincer leurs yeux de façon appropriée en cas de contact accidentel avec les yeux.

Protection respiratoire

Un appareil respiratoire autonome homologué doit être disponible en cas d'urgence. Une protection respiratoire est requise si les concentrations dépassent les limites TLV.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité. Dans les usines industrielles ou grandes zones de production, s'assurer que des postes de la lavage oculaire sont disponibles. Pour toute utilisation dans de petits établissements ou bureaux, nous recommandons une procédure et une formation concernant le lavage des yeux dans un évier.

Protection du corps

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants imperméables. S'assurer que les gants sont certifiés.

Mesures d'hygiène

Aucune donnée disponible pour cette section.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Apparence	Clair
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible
Point d'ébullition	100°C / 212°F
Point d'éclair	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité	Ininflammable
Limite d'inflammabilité	Non disponible
Pression de vapeur	18 mmHg Conditions de mesure: Température 25°C / 77°F Pression : 101.3kPa
Densité de vapeur	0.6 g/cm ³
Densité relative	1.127 Multiplicateur p/r à l'eau
Solubilité	0.6 g/l
Solubilité dans d'autres solvants	Non disponible
Coefficient de partage	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible

Température de décomposition

Non disponible

Viscosité

Non disponible

Point de congélation

Non disponible

Autres informations

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stabilité chimique: Ce produit est stable dans des conditions ambiantes.

Stabilité chimique

Aucune donnée disponible pour cette section.

Possibilité de réactions dangereuses

Le produit se décompose à de hautes températures et produit des gaz ou des vapeurs toxiques.

Conditions à éviter

Conserver à l'écart: Lumière directe du soleil. Incendie. Chaleur.

Matières à éviter

Éviter tout contact ou stockage avec: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition entraînera la production de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). cyanures (CN). Oxydes d'azote (NO_x).

Section 11. Informations toxicologiques

Informations toxicologiques

Informations toxicologiques pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Informations toxicologiques les composants

Ammonium Thiosulfate

Inhalation CL50 Supérieur à 2.26 g/m³ (4h), Rat.
Supérieur à 1.8 g/m³ (4h), Mouse.

DL50 orale 2890 mg/kg Rat.
21000 mg/kg Souris.
1098 mg/kg Cochon d'Inde.

Ammonium Thiocyanate

DL50 orale 750 mg/kg Rat.

Sodium Bisulfite

DL50 orale 2000 mg/kg Rat.

Irritation/Corrosion pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Irritation/Corrosion pour les composants

Sodium Bisulfite**Membrane muqueuse:** Irritant.**Respiratoire:** Exposition aiguë - Effet léger.**Yeux:** Irritant. Exposition aiguë - Effet léger.**Peau:** Irritant.**Section 12. Informations écologiques****Toxicité****Écotoxicité pour le produit**

Aucune donnée disponible pour cette section.

Écotoxicité pour les composants

Aucune donnée disponible pour cette section.

Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation**Potentiel de bio-accumulation pour le produit**

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation pour les composants

Aucune donnée disponible pour cette section.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible pour cette section.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible pour cette section.

Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Réglementations d'élimination des déchets**

L'élimination, le traitement ou le recyclage de déchets industriels doivent être conformes avec les réglementations en vigueur visant à préserver l'environnement.

Méthodes de traitement des déchets

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 14. Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA	DOT
Numéro ONU	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.

	ADR	IMDG	IATA	DOT
Nom d'expédition des Nations unies	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Classe(s) de danger pour le transport	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Groupe d'emballage	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Danger pour l'environnement	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Autres	Aucune donnée disponible pour cette section.			

Section 15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Informations réglementaires pour les composants

Sodium Bisulfite

RCRA Hazardous Waste:	Non présent.
EPCRA 313 Toxic Chemical (40 CFR 372.65):	Non présent.
TSCA:	Présent.
OSHA Regulated substance (29 CFR 1910):	Non présent.
SARA Extremely hazardous substance:	Danger aigu (immédiat) pour la santé.
SARA 311/312 Category:	Non présent.
Air (29 CFR 1910.1000, tableau Z-1, Z-1-A):	Non présent.
Substance dangereuse CERCLA:	5000 lb en base sèche à 100 % 1180 gallons bisulfite de sodium liquide (base à 38 %).
Quantité à déclarer CERCLA:	

Ammonium Thiocyanate

Section 302 Extremely Hazardous Substances:	Sans objet.
TSCA:	Présent.
OSHA Regulated substance (29 CFR 1910):	Présent.
SARA 313 Toxic Chemicals:	Sans objet.
SARA 311/312 Category:	Non.

Ammonium Thiosulfate

DSL (Canada):	Présent. Record# 8479.
TSCA:	Présent.
OSHA:	This product meets the definition of a hazardous material under criteria of the Federal OSHA Hazard Communication Standard (29CFR 1910.1200).

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 16. Autres informations

Avis au lecteur

Au meilleur de notre connaissance, l'information ci-dessus est précise, par contre puisque les données, les standards de sécurité et les règlements gouvernementaux peuvent changer, et les conditions de manutention et la bonne ou mauvaise utilisation sont hors de notre contrôle, le fabricant et le distributeur, ci-hauts mentionnés, ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, concernant la précision ou l'exhaustivité de l'information présenté et décline toute responsabilité quant aux mesures prises sur la base de cette information. Ne pas utiliser l'information d'ingrédient et / ou les pourcentages d'ingrédients dans cette FDS comme étant une spécification de produit.

Abréviations et acronymes

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

CL 50: Concentration létale, mortelle pour 50 % de la population.

DL 50: Dose létale, mortelle pour 50 % de la population.

DOT: Department of Transportation, USA.

N/A: Sans objet.

N/AV: Non disponible.

N/D: Non déterminé.

OSHA: Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail, Département américain du Travail. **PEL:** Limite d'exposition admissible.

TLV: Valeur limite d'exposition.

TWA: Moyenne pondérée dans le temps.

Préparée par: CompleteSDS

Approuvée par: Steve Bishyk, N.A.K.P. Foto Inc.